

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI ET D'INFORMATION DU PROJET DE GÉOTHERMIE PROFONDE DE HAUTE-SORNE

Le Département de l'environnement,

vu la Convention du 15 juin 2015 entre la République et Canton du Jura, Geo-Energie Jura SA et la Commune mixte de Haute-Sorne, convention portant sur la planification, la réalisation et l'exploitation d'une installation-pilote de géothermie profonde pour la production d'électricité et de chaleur à Glovelier,

vu la Convention du 17 juin 2022 entre la République et Canton du Jura et Geo-Energie Suisse SA/Geo-Energie Jura SA (agissant conjointement et solidairement en qualité d'exploitant),

vu l'article 3 alinéa 6 de l'arrêté du Gouvernement de la République et Canton du Jura du 25 octobre 2022 relatif à la commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne,

arrête :

Article premier Est nommé membre de la commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne :

- M. Jacques Favre, conseiller communal de la commune de Boécourt, en remplacement de Mme Patrizia Monastra, ancienne conseillère communale de la commune de Boécourt.

Art. 2 La liste annexée, qui fait partie intégrante du présent arrêté, remplace la liste annexée à l'arrêté du Gouvernement de la République et Canton du Jura du 4 décembre 2023 portant sur la nomination de nouveaux membres au sein de la Commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne.

Art. 3 ¹ Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

² Il est communiqué :

- à Monsieur le Professeur Pascal Mahon, Président de la Commission de Suivi et d'Information ;
- aux entités définies à l'article 3, alinéa 2, de l'arrêté du Gouvernement de la République et Canton du Jura du 25 octobre 2022 relatif à la commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne ;
- aux membres de la commission de suivi et d'information ;
- au Service du développement territorial ;
- à l'Office de l'environnement ;
- au Journal officiel pour publication.

Delémont, le 3 juin 2024

David Eray
Ministre de l'environnement



Annexe

Liste nominative des personnes nommées

Entités	Titulaires	Suppléant.e.s
Canton du Jura	Quentin Theiler Pierre Brulhart	Jean Fernex -
Geo-Energie Jura SA	Peter Meier Olivier Zingg	Fabien Christe Raymi Castilla
Conseil communal de Haute-Sorne	Eric Dobler Olivier Chèvre	
Conseil communal de Boécourt	Jacques Favre	Nicolas Wisser
Conseil communal de Saulcy	Christophe Wermeille	Nicolas Hulmann
OFEN	Nicole Lupi	Regula Petersen
CCIJ	Pierre-Alain Berret	
FER-Arcju	Patrick Riat	Vincent Gigandet
AJPF	Marie-Hélène Brandon	
Pro Natura Jura	Vacant	
WWF Jura	Céline Barrelet	Marc Ribeaud
Association Citoyens responsables Jura	Vacant	
AgriJura	Marc Kury	
Association Géothermie Jura	Gérard Struchen	André Irminger
<i>Représentants des citoyennes et citoyens de Haute-Sorne</i>	<i>Désignés par le Conseil général</i>	<i>Désignés par le Conseil général</i>